

La Lettre de parly2

Bel été à Parly2...

Dossier
du mois :
le patrimoine
de Parly2

Actualités :
le centre
commercial
de Parly2,
les zones de
rencontres,...





OFFRE 16-24 ANS

0€

PENDANT 1 AN*

**LE MEILLEUR DE
TA BANQUE**

+

ACCÈS AUX BONS PLANS

UNIVERSAL

+



Rendez-vous dans l'une des agences du Chesnay :

Chesnay Nouvel France - 01 39 55 91 21

Le Chesnay Parly 2 - 01 39 23 93 80

Le Chesnay Simard - 01 39 23 89 50

* Offre à l'ouverture d'un compte bancaire, non cumulable, comprenant, le Pack Jeunes et l'option So Music, valable du 01/06/2010 au 31/10/2010, réservée aux jeunes de 16 à 24 ans, non détenteurs d'un compte bancaire à la Société Générale et sous réserve d'acceptation de la banque. ** Dans la limite de 20 €. Place à choisir sur www.somusic.fr avant le 30/11/2010. Société Générale, S.A. au capital de 927 662 690 € - 552 120 222 RCS PARIS, Siège social 29, bd Haussmann, 75009 PARIS - Saatchi&Saatchi - 06/2010



tonindependance.com



UNIVERSAL MUSIC FRANCE

1. Dossier du mois : Le patrimoine de Parly2

- Notre patrimoine 4
- Aujourd'hui et... demain 6

2. Actualités

- Projet de rénovation et d'extension du centre commercial de Parly2, Interview de Jean-Marie Tritant 7
- La voirie à Parly2 9
- Zones de rencontres 10
- Séminaire du CSP 11
- Résultats des Assemblées générales 12
- Espaces verts 12
- Club Ars 15

3. Flash

- Jean Gardet, un artiste parlyzien 13

4. La vie de nos résidences 14

5. Brèves

- E-bulletin 14
- Arrêt de l'eau chaude 14
- Grenelle 2 14

La Lettre de Parly2 N°68

Editeur : Association Parly.com
Local postal 376 – 78158 Le Chesnay cedex
Téléphone : 01 39 55 31 11
Email : parlycom@parly2.com - site web : www.parly2.com

Responsable de la publication :

P. Chapotot, Directeur de la Rédaction

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

P. Chapotot, C. Castellani, F. Decagny, B. Labelle, F. Leridon,
D. Progetti, L. Sauvé, C. Rich, M. Texier, G. Rechagnieux.
Photos : Club Ars, F. Decagny, C. Lattard, F. Leridon,
G. Rechagnieux, M. Texier
Crédit photo : Shutterstock
Publicités : CGPG / CPH IMMOBILIER / CULINELLE /
OPTIC 2000 / SOCIETE GENERALE

Conseil, conception graphique et mise en page :

MARKETING TACTICS - 01 69 86 15 28

Imprimerie TAAG

Ce document est imprimé sur Satimat Green 135g, certifié FSC



Un nouveau point de départ...

Après bientôt 10 ans d'études, de projets, le renouveau du centre commercial, tant attendu par nombre de parlysiens, est maintenant une perspective proche.

Avec l'accord des copropriétaires du centre commercial, de celui des copropriétaires de l'ensemble immobilier de Parly2, donné lors de la dernière assemblée de Juin 2010, et avec la délivrance imminente des différents permis de construire par la Mairie du Chesnay, les premiers travaux vont enfin débuter: d'une part, la rénovation indispensable du centre actuel et d'autre part, une extension modérée des surfaces commerciales. Comme pour montrer l'exemple, le magasin du Printemps a déjà amorcé une large transformation de ses espaces pour les rendre plus accueillants et plus chaleureux. Bien sûr, l'amélioration des voies de circulation et des parkings qui devront être à la fois plus accessibles, mieux organisés et mieux signalés, constitue un des points forts du projet. Ces travaux, qui se dérouleront sur plusieurs années, seront momentanément sources de quelques nuisances, mais cela sera le prix à payer pour faire de ce centre non rénové depuis 40 ans, de nouveau, un centre attractif du commerce local.

L'association Parly.com, structure de communication de la copropriété (édition de la lettre de Parly2, gestion du site internet, etc.), prépare un livre consacré à l'histoire de la copropriété. Il illustrera les différentes facettes architecturale, économique, politique et sociale, et relatera des événements « emblématiques » de la genèse du projet à aujourd'hui. Ce livre fera une large place à l'iconographie et aux témoignages d'acteurs d'hier et d'aujourd'hui. Sa sortie est prévue pour novembre 2010. Il vous sera proposé en souscription dès la rentrée de septembre 2010.

En attendant, bonnes vacances à toutes et à tous et passez un bel été à Parly2.

Patrick Chapotot

Président de la copropriété de Parly2



Notre patrimoine

Vous avez acheté un appartement à Parly2 et vous êtes ainsi devenu copropriétaire ; savez vous que vous êtes aussi un peu propriétaire de l'église Notre Dame de la Résurrection ? des jeux d'enfants ? ou des tennis ?

Parly2, un ensemble immobilier construit sur un terrain de 98 ha, composé d'un certain nombre de tranches ayant chacune des tantièmes dans la propriété du sol ; les tranches, terme un peu curieux employé par le règlement de copropriété.

Ce sont les résidences ? Oui, mais pas seulement ; détaillons un peu :

	Date d'achèvement des travaux	Localisation
Immeuble SCC/CPH	Janvier 1968	2, av. Ch. de Gaulle
Hôtel Mercure + bureaux	Février 1975	Rue de Marly
Centre Commercial Moxouris (Marché U)	Mars 1971	Rue des Erables
Centre Commercial Maison Blanche (Marché U)	Février 1975	Rue de Louveciennes
Centre Commercial St Antoine (Leader Price)	Décembre 1977	Bd St Antoine
Centre Commercial Régional (sauf extension)	Octobre 1969	
Espaces Verts face au centre hippique		Rue des Sports
Garages G1 (194 boxes)	Octobre 1970	Sous l'avenue Dutartre



Les parties communes générales à toutes les résidences sont :

- **La chaufferie et les sous-stations,**
- **l'église et le centre culturel** (centre Martin Luther King, derrière le Marché U, au bout de la rue de Louveciennes, d'une superficie d'environ 1000 m²) faisant l'objet de baux emphytéotiques,
- **le centre culturel** (animé par le club Ars entre les résidences Auteuil et Trocadero, d'une superficie un peu inférieure à 500 m²),
- **les trois aires de jeux** pour les enfants (le long de l'avenue Charles-de-Gaulle, et à proximité des résidences St-Cloud et Monceau),
- **les sept courts de tennis.**

Les huit piscines dont chaque bassin a une superficie de 15m sur 8m, sont communes à plusieurs résidences; bon nombre d'entre elles ont fait l'objet de travaux importants : réfection de la plage, du bassin, des canalisations, mise aux normes du système de filtration (pose de skimmers) ; les derniers gros travaux de rénovation ont été effectués en 2006 pour la piscine Etoile.

En cette période estivale, il est bon de rappeler le fonctionnement des équipements que sont les tennis et les piscines.



Les tennis, 3 courts à proximité de l'Arboretum, et 4 rue des Erables.

Vous êtes parlysiens et souhaitez utiliser cet équipement ? Que faire ? Votre intendancier vous donnera une fiche à lui restituer, complétée et accompagnée d'une photo et d'un chèque de 12,20 € correspondant au coût du badge ; il vous remettra également une notice sur l'utilisation des courts. L'année suivante, il vous suffira de faire tamponner votre badge chez l'intendancier. Vous pouvez également effectuer ces opérations à la gérance.

Fonctionnement et entretien, budgets votés pour 2011	
Piscines	: 435 000 €
Tennis	: 25 000 €
Espaces verts	: 37 000 €
Centre culturel	: 42 000 €
Aires de jeux	: 8 500 €



Centre Martin Luther King



Eglise



Centre Culturel



Piscine



Espaces verts



Espaces verts



Les piscines : chaque résidence est affectée à l'une d'entre elles ; cela est prévu par le règlement de copropriété.

Une carte de club est délivrée par l'intendant à tout résident qui en fera la demande sur présentation d'une pièce justificative ; elle sera validée annuellement par l'intendant de la résidence. Les cartes sont de différentes couleurs en fonction de la piscine ; les personnes non résidentes ne sont admises que dans la mesure où elles sont accompagnées d'un titulaire de la carte, et dans la limite de deux invités par logement.

Le surveillant de baignade contrôle votre carte ! ne lui en veuillez pas, cela fait partie de ses fonctions. Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Ces règles, et toutes celles concernant la bonne utilisation de la piscine ont été conçues pour vous permettre de passer un moment de détente, convivial, dans l'enceinte des clubs.

Catherine RICH



Club-piscine	Résidences
Orangerie	Orangerie, Passy, Gabriel, Varenne
Concorde	Concorde, La Muette, Louvre, Hôtel-Bureaux
Etoile	Etoile, George V, Bagatelle, Tuileries, Saint-Honoré, Breteuil
Opéra	Opéra, Odéon, Saint-James, Monceau, Léna, Rivoli
Solférino	Solférino, Chaillot, Saint-Michel, Auteuil, Trocadéro,
Longchamp	Longchamp, Maillot, Orsay, Ranelagh, Saint-Augustin, Dauphine, Pré Catelan
Foch	Foch, Saint-Cloud, Palais Royal
Neuilly	Neuilly, Saint-Germain-des-Prés

Billet d'humeur : aujourd'hui et... demain

Conçus et réalisés voici maintenant plus de 40 ans, ces équipements ont participé (et continuent à le faire) à la notoriété de Parly2. Cependant, présentent-ils toujours le même attrait ou bien mériteraient-ils aujourd'hui un " coup de jeune " ou une rénovation ?

En effet, qu'entend-on parfois autour des bassins, aux abords des courts de tennis ou sur les bancs des aires de jeux !

Quelle est aujourd'hui la température de l'eau ? Jamais assez chaude pour certains ! 18°, c'est glacial ! Ne pourrait-on pas envisager un système de réchauffement de l'eau ? Les techniques évoluent, les coûts aussi et, compte tenu des conditions climatiques, cela pourrait devenir opportun ! Autour du même bassin, on a même pu entendre : pourquoi engager de grosses dépenses d'entretien pour le nombre de fois où l'on profite de cette piscine dans la saison ?

Ou bien : un club house fermé 9 mois sur 12 pourrait avoir une autre destination, comme par exemple un vestiaire et un espace hammam ou sauna, ou les deux à la fois ! Le sujet ne laisse donc pas indifférent.

La Ville du Chesnay vient de

transformer la pataugeoire des jardins de la mairie réservée aux jeunes enfants en bac à fleurs !



Côté court de tennis, d'autres remarques : à l'heure d'Internet, pourquoi ne modernise-t-on pas, le système de réservation des courts, on se simplifierait la vie... ? Ou bien ne serait-il pas envisageable d'éclairer les terrains de tennis afin de bénéficier d'une amplitude horaire plus grande, notamment l'hiver... ?

A l'inverse, ne modifions rien, l'engouement pour le tennis est passé, le nombre de joueurs est en diminution !

Quant aux **aires de jeux**, peu nombreuses et assez mal situées dans Parly2, avouons-le, quels sont les échos ? Parly2 vieillit, il y a de moins en moins d'enfants ! Mais la relève est peut-être assurée par les petits-enfants ... que voulez-vous les jeux en place ne sont guère attractifs, pas même un bac à sable pour les tout-petits.

Voici ça et là les réflexions, suggestions, opinions exprimées par certains, parmi les plus concernés ou les plus passionnés, comme d'habitude.

Ces équipements, de loisirs certes, mais aussi de bien-être, méritent sans aucun doute une réflexion d'ensemble, un suivi plus continu et pourquoi pas une certaine modernisation...

Les instances de Parly2, conseils syndicaux, syndic sont à l'écoute des parlysiens ; les sujets de discussion se diversifient aujourd'hui ; Aussi, de plus en plus le Bureau du CSP s'efforce de créer des groupes de travail susceptibles de canaliser et de coordonner les bonnes idées et les moins bonnes. Un thème " loisirs " pourrait voir ainsi le jour.

Bien entendu, d'autres équipements, référencés parties communes générales, devront aussi, le moment venu, faire l'objet d'échanges de vues et de larges débats. Le centre Martin Luther King est le premier visé ; on en reparlera dans ces colonnes, mais chaque chose en son temps.

Louis SAUVÉE



Tél. 01 58 68 54 54 - Fax. 01 58 68 54 55

e-mail. cgpg@cgpg.fr

11 bis, rue Jean-Jacques ROUSSEAU - TSA 40004 - 94203 IVRY-SUR-SEINE Cedex
CGPG - SAS au capital de 504 000 € - SIREN 315 279 364 RCS Créteil - FR 28 315 279 364

Source Unibail-Rodamco



Projet de rénovation et d'extension du centre commercial de Parly2

Interview de Jean-Marie Tritant,
Directeur Général du Pôle Centres Commerciaux France d'Unibail-Rodamco

Q - La rénovation et l'extension du centre commercial sont en projet depuis de nombreuses années.

Quelles sont les étapes qui vous restent à franchir pour que ce projet devienne réalité ?

Pour rappel, un projet de rénovation et d'extension du centre commercial avait été développé en 2006, qui a depuis fait l'objet d'un permis de construire délivré en juillet 2009.

Le programme correspondant à ce permis de construire va désormais être partiellement mis en œuvre, sans pour autant remettre en cause son ambition générale.

Les évolutions du projet ont aujourd'hui fait l'objet d'une validation de la part de l'ensemble des copropriétaires du centre commercial, et d'une autorisation de la part des copropriétaires du Syndicat du Chesnay Trianon. Le Conseil Général et les Architectes des Bâtiments de France ont par ailleurs rendu un avis favorable concernant le nouvel accès côté ouest.

Ce projet doit désormais faire l'objet d'un permis de construire modificatif

visant à entériner les modifications apportées au programme. Celui-ci sera déposé auprès des services de la mairie au mois de juillet 2010.

Les travaux pourront commencer dès l'obtention définitive des autorisations administratives requises, que nous espérons pour l'automne 2010. Certains éléments de programme (notamment la rénovation intérieure et la rénovation des parkings) font l'objet d'autorisations administratives séparées, et les travaux correspondants pourront être amenés à démarrer dès la rentrée, si les autorisations administratives sont obtenues d'ici là.

Q - Pouvez-vous nous indiquer les principales nouveautés de ce projet ?

Sans en modifier l'esprit général, un certain nombre de nouveautés ont été apportées pour optimiser le projet.

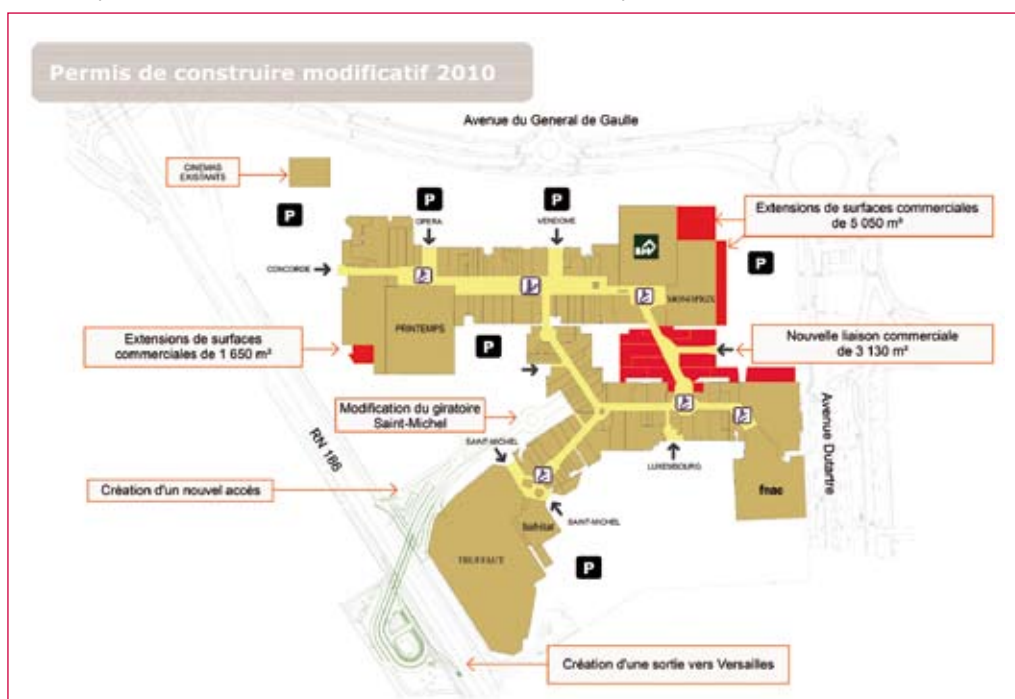
En premier lieu, les accès et circulations ont été repensés, en collaboration avec la Mairie du Chesnay et le Conseil Général, pour apporter plus de fluidité au trafic tant sur les parkings du centre commercial qu'à ses abords. Ainsi,

la nouvelle bretelle d'accès à la RD 186, qui ne permettait dans le projet précédent que d'entrer au centre commercial, sera désormais à double-sens, ce qui permettra de désengorger l'avenue du Général de Gaulle où se concentre aujourd'hui l'essentiel des flux de véhicules.

De plus, les circulations en voiture seront largement fluidifiées, grâce à une restructuration importante des parkings permettant de passer plus facilement d'une poche de parking à l'autre, ainsi qu'à la mise en place d'une signalétique renforcée, intégrant des panneaux indiquant en temps réel le nombre exact de places disponibles dans chaque zone de stationnement. Enfin, le confort des parkings sera grandement amélioré : toutes les places seront redimensionnées pour offrir une largeur minimum de 2,50 m (contre 2,20 m aujourd'hui) ; les circulations douces (piétons et cyclistes) seront remises en valeur, notamment avec la création d'un grand parvis piéton entre l'entrée Saint-Michel (côté Truffaut) et l'entrée Concorde (côté Printemps).

Pour ce qui est du programme commercial, le projet a été redimensionné afin de mieux tenir compte des contraintes d'exploitation du centre commercial. Ainsi, l'extension dite Concorde a été différée et les cinémas maintenus dans leur configuration actuelle dans le souci de ne pas impacter lourdement les parkings existants. Par ailleurs, l'espace show room automobile a été supprimé pour permettre un meilleur positionnement des rampes d'accès aux parkings.

Les autres éléments du programme d'extension restent inchangés. Celui-ci restera organisé autour de l'extension / rénovation des grands



Source Unibail-Rodamco

Projet de rénovation et d'extension du centre commercial de Parly2

magasins (BHV, Printemps, C&A, Monoprix, Simply Market) et d'un nouveau mail de liaison entre les deux parties du centre, qui permettra d'accueillir sur 3 100 m² des enseignes différenciantes qui participeront à la redynamisation commerciale du centre.

Enfin, le programme de rénovation intérieure a été également retravaillé pour être plus fidèle à l'histoire et au caractère unique de Parly2. Cet ambitieux projet de rénovation « Sixties Chic » renouera avec une vision architecturale d'avant-garde alliant créativité et grand raffinement des matières. Le projet, qui a été dessiné par le cabinet Saguez & Partners, vise à remettre en valeur et magnifier la qualité architecturale du bâtiment d'origine, tout en le revisitant pour l'adapter aux exigences actuelles de modernité et de confort.

Q – La durée des travaux est prévue sur une trentaine de mois. Comment allez-vous conjuguer les travaux et la poursuite de l'activité commerciale dans le centre ? Quelles seront les nuisances particulièrement pour les parlysiens riverains du centre ?

Le calendrier général envisagé pour les travaux est le suivant : rénovation intérieure de septembre 2010 à juillet 2011 ; rénovation des parkings de septembre 2010 à fin 2011 ; création du nouvel accès entre janvier et août 2011 ; réalisation des extensions commerciales entre janvier 2011 et décembre 2012.

De nombreuses précautions seront prises afin de limiter l'impact des travaux sur l'activité du centre et sur la vie des Parlysiens.

Tout d'abord, l'extension commerciale et le parking sous-terrain Concorde ont été différés pour ne pas paralyser le centre côté RD186. Le parking Concorde existant est en effet l'un des plus utilisés du centre commercial, ce qui nous amène à y être particulièrement attentifs.

Ensuite les travaux seront phasés, c'est-à-dire que nous procéderons petite zone par petite zone afin de préserver de bonnes conditions d'accessibilité au site. Ainsi, le cahier des charges des travaux de rénovation du parking intègre par exemple l'obligation de ne pas immobiliser plus de 250 places (5% des places du centre commercial) simultanément.

Les travaux intérieurs seront réalisés entièrement de nuit, en dehors de la présence du public, dans le but d'accueillir nos clients dans de bonnes conditions pendant les horaires d'ouvertures normaux du centre commercial. Les travaux extérieurs seront en revanche réalisés de jour afin d'éviter toute nuisance sonore pour les riverains.

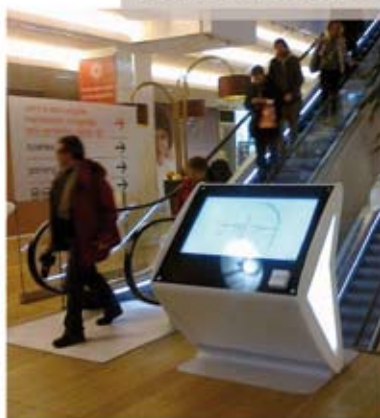
Enfin, un référé préventif sera diligenté afin de se prémunir d'éventuels désordres sur les existants et les avoisinants et faire encadrer les horaires et méthodologies de travaux par un expert indépendant.

*Propos recueillis par
Patrick Chapotot*

MAIL PRINCIPAL



BORNE INTERACTIVE



KIOSQUE NOUVELLE GENERATION



MAIL GOURMET



L'ensemble des informations disponibles dans ce document, notamment les visuels, sont communiqués à titre strictement indicatif, susceptibles d'évolution dans le temps et ne sauraient en aucun cas être considérés comme contractuels.

3

La voirie à Parly2



Les précédents articles dans la Lettre de Parly2 avaient fait état des grandes étapes du projet de réfection de la voirie.

■ **La première étape** désormais achevée a consisté en un examen des dégradations constatées sur nos 7,6 km de voies.

Une évolution est intervenue dans ce projet de rénovation qui a été initié courant 2008 ; nous envisagions alors une réfection en plusieurs tranches. Deux événements sont venus modifier le projet initial :

- les conséquences sur nos voies des deux hivers rigoureux 2008 et 2009 qui ont provoqué de nouvelles dégradations et amplifié les anciennes,

- la finalisation d'un accord avec la Ville du Chesnay dont le détail figure dans la convocation à l'assemblée générale du 17 juin, et dont les grandes lignes sont les suivantes : réfection par la Ville du Chesnay de certaines voies devenant zones de rencontres, et participation à la réfection de certaines voies en fonction d'un critère d'utilité pour les chesnaysiens.

Cela nous a conduits à revoir le projet de rénovation pour la totalité de nos voies.

La précédente remise à neuf avait débuté en 1986 et s'était déroulée sur 3 années.

■ **La seconde étape** a consisté à établir un cahier des charges, travail réalisé conjointement par l'architecte, la commission technique et le syndic.

■ **La troisième étape** a été le lancement de l'appel d'offres auprès de grandes entreprises. Ce processus est en cours et fera l'objet d'une présentation lors d'un prochain conseil du Syndicat Principal.

Il a également été demandé aux entreprises de chiffrer la réfection des parkings, de manière à obtenir un prix compétitif compte tenu du volume.

Lors de la dernière assemblée générale, vous avez voté favorablement une provision pour la réfection des voies ; l'année prochaine, le dossier complet vous sera présenté ; il vous sera demandé de prendre position sur ces travaux et sur l'entreprise qui les réalisera.

En attendant, des actions de rebouchage des « nids de poule » ont été réalisées de manière ponctuelle, afin d'assurer la sécurité.

Catherine RICH
et Claude CASTELLANI



Optic2000

**2^{ème} PAIRE
GRATUITE***
POUR TOUS

même en progressifs solaires

FGD OPTIC

**Centre commercial Parly 2
LP 605 - 78150 LE CHESNAY
01 39 54 21 21**

www.optic2000.fr

3615 OPTIC 2000 (0,20€/mn)

*Selon conditions en magasin.

(Préco)



Zones de rencontres

Interview de Bruno Lafont, adjoint au maire du Chesnay, délégué à la voirie, à la circulation et au stationnement.

Source : Mairie du Chesnay



Q - Monsieur Lafont, pouvez-vous nous dire quelques mots sur l'avancement du projet de pistes cyclables « Nord- Sud » au Chesnay ?

Les pistes cyclables c'est parti et bien parti !

Les premiers coups de pioche, notamment allée des Chênes Verts - entre la rue de Versailles et la rue Pottier - ont été engagés fin 2009 et se sont terminés en janvier 2010.

Le résultat est à l'image de ce que nous recherchons : des pistes cyclables sécurisées, bien séparées des piétons et des voitures chaque fois que cela est possible.

Q - Vous évoquez également pour certaines voies de Parly2 la création de « zones de rencontres », en quoi consiste ce concept ?

Dans les zones de rencontres, la priorité est donnée en premier aux piétons, puis aux cyclistes, et enfin aux voitures dont la vitesse est limitée à 20 km/h.

Plusieurs zones de rencontres ont déjà été aménagées au Chesnay (rue Louis Hirsch, rue des deux Cousins, etc.). Nous souhaitons les étendre aux rues de la Ferme, et de Galilée, en concertation avec la copropriété de Parly2.

Q - D'une façon générale, comment est accueilli ce projet auprès des Chesnaysiens ?

Nous avons constaté avec satisfaction que la volonté de la municipalité de créer des pistes cyclables, d'organiser autant que possible des circulations douces, était très bien accueillie.

La poursuite des travaux de cet axe « Nord Sud » est engagée pour se terminer en octobre/novembre 2010.

L'aménagement des pistes cyclables sera complété, en 2011, par des stations de parkings à vélos et par un jalonnement.



Source : Mairie du Chesnay

Q - Quel sont vos projets concernant ces voies au sein de la copropriété de Parly2 ?

Le plan des 9 secteurs de cet axe a été présenté lors d'une réunion fin mai aux Présidents des résidences de Parly2, concernées par la traversée des pistes cyclables. Les avis et conseils ont été pris en compte, les modifications apportées.

Q - Comment les usagers se rendent-ils compte qu'ils entrent dans une « zone de rencontres » ?

Des panneaux de signalisation réglementaires indiquent l'entrée en zone de rencontres. Des aménagements complémentaires seront effectués avec notamment la mise en place de signalisations spécialement conçues par la ville du Chesnay.



Propos recueillis par Benoist LABELLE

Séminaire du CSP

Le Séminaire du Conseil Syndical Principal a eu lieu le 10 avril dernier. 37 syndicats secondaires étaient présents ou représentés.

Au programme de cette journée, plusieurs sujets ont été développés par différents intervenants et spécialistes.

■ Le fonctionnement du chauffage à Parly2 et les mesures d'amélioration :

Parly2 compte 14 km de réseau « jeune » et de bonne qualité. Les 3 chaudières et la turbine de l'ensemble de cogénération sont alimentées en gaz naturel en provenance de la réserve souterraine de Beynes.

Afin d'être en conformité avec la nouvelle législation, un programme de remplacement des vannes du réseau primaire* par des vannes doubles est en cours et devrait se terminer fin 2011.

Pour éviter que des inondations venant de l'extérieur ne provoquent l'oxydation et le percement de nos tuyaux, un programme de mise en place de clapets anti retour est en cours de réalisation.

A titre expérimental, notre chauffagiste, COFELY, a apporté des modifications sur l'une des sous-stations de Parly2 (résidence Odéon) afin d'évaluer les gains potentiels en énergie. Une analyse comparative des résultats par rapport à une sous-station standard équivalente sera publiée.

* Le réseau primaire transporte l'énergie jusqu'aux sous-stations via des canalisations enterrées.



■ Un enjeu important pour Parly2 : le nouveau contrat de chauffage.

Concernant la cogénération, il est probable qu'EDF reconduise en 2013 les contrats d'achat d'électricité, pour les TAG de moins de 13 MW, ce qui est le cas de Parly2.

Durée du contrat : 9 à 12 ans.

■ Les missions du cabinet ENERGIE ET SERVICES : Accompagnement de la gérance sur le terrain :

Le cabinet contrôle les prestations, la pertinence de la réalisation des travaux, le respect de la réglementation, la facturation, les consommations, les bilans économiques.

Efficacité énergétique et réduction des charges sont les objectifs principaux de son action.

Plan de migration vers le nouveau contrat de chauffage :

- Consultation d'un bureau d'études.
- Etats des lieux technique, économique et contractuel.
- Cahier des charges de la consultation et Dossier de Consultation des Entreprises DCE
- Etudes complémentaires sur des sujets tels que la cogénération
- Analyse des offres et des aides possibles.

■ Etat des lieux du dossier « économies d'énergie »

par le Cabinet CROUE.

Les conclusions de l'audit thermique des résidences de Parly2 (conformément au projet de loi du Grenelle 2) nous confirment que pour améliorer efficacement l'isolation des bâtiments, il faut travailler sur les toitures terrasses, les éléments menuisés de façade, les menuiseries, les ventilations et les halls d'entrée.

Un Appel d'Offres a été lancé le

12/02/2010. Dans les mois à venir, la copropriété aura à se prononcer sur le choix des matériaux et les futurs travaux...

■ Evolution du centre commercial de Parly2

Le projet de rénovation et d'extension prend forme. Un permis de construire a été délivré en juillet 2009. Ce programme va être partiellement mis en œuvre entre 2010 et 2012. (Plus de détails en page 8 de cette Lettre)

■ Le Centre Martin Luther King :

Actuellement occupé par l'Association Diocésaine de Versailles et l'Eglise Réformée, l'audit réalisé en 2008 par le Cabinet CROUE fait apparaître la nécessité de travaux de rénovation importants (électricité, étanchéité, sanitaires, allées et revêtements de sols, ravalement). L'utilisation de cet espace fait l'objet d'une réflexion.

■ Gestion de Parly2, vue par la gérance

Le style de gestion « en bon père de famille » est particulier à la copropriété de Parly2, avec beaucoup de demandes individualisées de la part des copropriétaires. Les Conseils secondaires sont fortement impliqués dans la valorisation du patrimoine, le développement durable, la conservation de l'harmonie et de l'unité de la copropriété.



De l'étude à la réalisation



4 rue de Versailles - 78150 Le Chesnay
www.culinelle.fr

Culinelle
Créateurs de cuisines

BONTEMPI
CUISINE

01 39 55 22 41

Les espaces verts...



S'il y a un sujet qui ne laisse pas indifférent, c'est bien celui des espaces verts. Il est vrai que nous sommes toutes et tous sensibles à l'environnement de nos résidences et à la sauvegarde du patrimoine vert de Parly2.

Dans le précédent numéro de cette lettre, avait été évoqué le projet de créer un groupe de travail ou plutôt de réflexion sur ce sujet. Les témoignages et les encouragements reçus depuis, ont amené le Bureau du CSP à s'engager sur ce thème et à proposer, en priorité aux responsables ou délégués espaces verts de chaque résidence, de participer à ce groupe de réflexion. Bien entendu, toutes les bonnes volontés seront



accueillies avec plaisir et enthousiasme. Partager idées, suggestions, remarques mais surtout échanger nos expériences respectives pour en tirer le meilleur parti est le

premier objectif. Ce groupe aura aussi la possibilité de diversifier son animation : visites, rencontres, interview d'experts, séminaire, tout est possible !

Mais la situation de nos arbres et leur état phytosanitaire, les haies de thuyas et leur pérennité constituent des sujets d'actualité pour beaucoup d'entre nous ! Nous l'évoquerons donc lors d'une première rencontre prévue début octobre.

Louis SAUVÉE

Dès à présent, inscrivez-vous auprès du secrétariat du CSP via la messagerie parlycom@parly2.com et communiquez, si vous le souhaitez, vos questions à débattre. Nous sommes à votre écoute.

Résultats des Assemblées générales

Le 17 juin 2010 à " La Grande Scène " du Chesnay

■ L'assemblée générale de la SAIC du Chesnay-Trianon a rassemblé des actionnaires représentant 1.088.642 actions, soit 44,53 % de l'ensemble des actions. Les six résolutions soumises à leurs votes ont été approuvées.

■ L'assemblée générale du syndicat principal des copropriétaires du Chesnay-Trianon a réuni 2.230.746 tantièmes de copropriété sur 3.980.000, soit 56,05 %. Rappelons qu'en 2008, il était de 55,28 % et en 2009 de 74,89 %, année exceptionnelle marquée par l'adoption du règlement intérieur.

L'ensemble des résolutions (16 au total) a été approuvé ; La 15^{ème} a fait l'objet d'un double vote conformément à l'article 25 modifié, de la loi sur la copropriété. Les débats ont permis de répondre aux questions des copropriétaires mais aussi de les informer sur l'état d'avancement de certains dossiers. Le nouveau cadre de ces assemblées a permis de travailler dans de très bonnes conditions. L'assemblée a été clôturée à 1h00 du matin.



Retenez-bien les dates des Assemblées secondaires annuelles...

Date Assemblée	Résidence	Salles
MA 05/10	IENA	CSP
JE 07/10	RIVOLI	CSP
	RANELAGH	CLUB ARS
	OPERA	CPH
MA 12/10	TUILERIES	CSP
	ORSAY	CLUB ARS
JE 14/10	MONCEAU	CSP
	BAGATELLE	CPH
	AUTEUIL	CLUB ARS
MA 19/10	ST MICHEL	CLUB ARS
	CONCORDE	CPH
JE 21/10	PASSY	MALRAUX
	GEORGE V	CSP
	BRETEUIL	CPH
JE 04/11	ETOILE	CSP
	GABRIEL	MALRAUX
LU 08/11	ORANGERIE	CLUB PISC
MA 09/11	ST JAMES	CSP
	FOCH	CLUB PISC
JEUDI 11/11	FERIE	
MA 16/11	ST AUGUSTIN	CSP
	TROCADERO	CLUB ARS
	LOUVRE	CPH
JE 18/11	LONGCHAMP	CSP
	SOLFERINO	CLUB ARS
	PALAIS ROYAL	CLUB PISC
MA 23/11	LA MUETTE	MALRAUX
	VARENNE	CLUB PISC
	G 1	GERANCE
ME 24/11	ST HONORE	CSP
JE 25/11	PRE CATELAN	CSP
	MAILLOT	CPH
	ST GERMAIN	CLUB PISC
MA 30/11	DAUPHINE	CSP
	CHAILLOT	CLUB ARS
	NEUILLY	CLUB PISC
JE 02/12	ODEON	CSP
	ST CLOUD	CLUB PISC



Interview de Jean Gardet, un artiste parlyzien.

Q - Jean Gardet, Président de la résidence Chaillot durant 12 années, nous vous connaissons en tant qu'architecte DPLG, Lauréat de l'Institut de France, mais beaucoup de nos lecteurs ignorent vos talents d'artiste. Pouvez-vous nous parler de votre passion?

Elève de l'atelier Laloux-Lemaresquier, j'ai suivi l'enseignement de Charles puis Noël Lemaresquier, deux architectes et éminents professeurs.

J'ai toujours mis à profit mon temps libre pour réaliser des huiles, des pastels et des dessins à la plume. Je puise mon inspiration en observant les rues, les places, les coins charmants, les monuments, tout ce qui à mes yeux représente l'histoire, le patrimoine historique et culturel du Chesnay où j'ai emménagé en juillet 1984.

Je dessine également des lieux, châteaux et monuments, souvenirs personnels ou de voyage. Mon premier tableau fût un pastel représentant les quais de la Seine.

Parallèlement, j'ai exercé ma profession d'architecte industriel dans une société verrière française de réputation mondiale durant 27 années. J'ai également été expert judiciaire près la Cour d'Appel de Versailles pendant 15 ans, jusqu'à la fin de ma carrière.



Dessins à la plume de Jean Gardet



Aquarelle de Jean Gardet – Le centre culturel « club Ars »

Q - Chevalier dans l'ordre national du mérite et Chevalier des Arts et des Lettres, vous avez reçu la médaille de bronze de l'Académie Léonard de Vinci à Rome, pouvez-vous nous préciser à quelle occasion ?

C'était lors d'une exposition au Grand Palais à Paris au Salon des Indépendants, pour une peinture à l'huile représentant la région Charentaise, chère à mon épouse. Mes premières expositions remontent à 1963-1964 à la Galerie Cambacères, rue de la Boétie (Paris 8^{ème}).

En Août 1963 et juin 1964, c'est la galerie Duparc à Annecy (ma ville natale) qui accueille mes peintures à l'huile et mes pastels. En mars 1994, j'expose pour la première fois au Club Ars à Parly2.



Dessins à la plume de Jean Gardet

Q - Vous réalisez également des dessins à la plume, certains pour de nobles causes.

En 1996, une série de dessins immortalisant les 3 églises du Chesnay (Saint-Antoine de Padoue, Notre-Dame de la Résurrection et Saint-Germain) a fait l'objet de cartes postales. Le produit de leur vente était destiné à financer le voyage de plusieurs jeunes à Reims, lors de la visite du pape Jean Paul II, venu célébrer le 1500^{ème} anniversaire du baptême de Clovis.

En 2005, une exposition-vente au Club Ars de mes dessins à la plume et pastels a permis d'aider une association religieuse en Extrême Orient pour la reconstruction d'un orphelinat dévasté par le tsunami.

Depuis 20 ans, en tant que membre de la Société d'Histoire du Chesnay d'Hier et d'Aujourd'hui, je réalise des dessins à la plume de monuments historiques et de châteaux destinés à illustrer les programmes de visite de l'association.

Vous l'aurez compris, Jean Gardet est un artiste d'une grande humilité, talentueux et passionné, véhiculé par une sensibilité authentique.

Propos recueillis par Françoise Decagny



Coupe
d'eau
chaude
sanitaire

La coupure d'eau chaude sanitaire annuelle aura lieu du dimanche 25 juillet 2010 à 20h00 au samedi 31 juillet 2010 à 8h00.

La société Cofely (Elyo) chargée de l'exploitation des installations de chauffage de parly2, effectuera les **travaux annuels de contrôles réglementaires obligatoires**, de vérification et révision de celles-ci. Ces travaux nécessitant **l'arrêt total de l'exploitation, la fourniture d'eau chaude sanitaire sera interrompue** pendant cette période. Nous vous remercions par avance de votre aimable compréhension.

Le projet de loi dit " Grenelle 2 "

Le projet de loi dit « Grenelle 2 » a été adopté par l'Assemblée Nationale le 11 mai 2010

La loi détermine des obligations pour les constructions nouvelles ou les parties nouvelles de bâtiment existant.

Des travaux d'amélioration de la performance énergétique devront être réalisés dans les bâtiments à usage tertiaire ou dans lesquels s'exerce une activité de secteur public.

Les copropriétés dotées d'un chauffage collectif et dont le permis de construire est antérieur à 2001 devront faire réaliser un audit énergétique.

A la suite de cet audit énergétique, devra être inscrit à l'ordre du jour la question d'un plan de travaux d'économies d'énergie.

A compter de janvier 2011, en cas de vente ou de location d'un lot, le classement au regard de sa performance énergétique devra être mentionné dans les annonces immobilières.



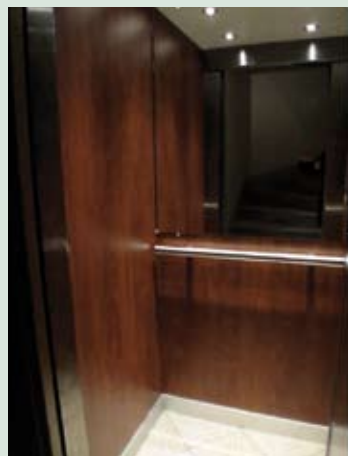
Les travaux d'économies d'énergie peuvent comprendre des travaux d'intérêt commun réalisés sur les parties privatives et aux frais du copropriétaire du lot concerné, sauf dans le cas où ce dernier est en mesure de produire la preuve de la réalisation de travaux équivalents dans les dix années précédentes.

Ces nouvelles règles sont soumises à des modalités qui seront définies par décret en Conseil d'Etat.

La vie de nos Résidences

Exemples de réalisations ou d'améliorations réalisées dans nos résidences au premier semestre 2010

Cage
d'ascenseur
renovée



Quelques palmiers ont poussé dans la Résidence Louvre

Aménagement
d'escalier

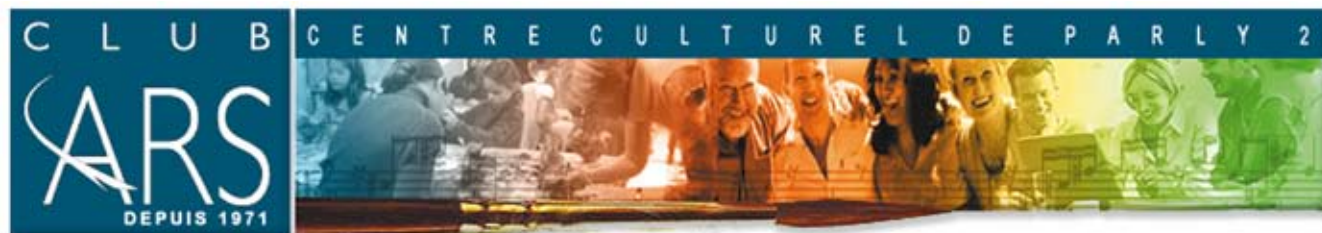


Nouveau
carrelage
et nouvelle
peinture
pour certaines
caves

Inscrivez-vous à l'e-bulletin ...

Vous souhaitez recevoir en priorité et par messagerie des informations en provenance de votre conseil syndical ou du conseil principal de Parly2 ! Alors, n'attendez plus et inscrivez vous à l'e-bulletin (si ce n'est déjà fait). Vous trouverez le formulaire d'inscription à partir de la page d'accueil du PARLYWEB sur www.parly2.com ou www.parly2.fr. C'est gratuit, pratique et utile !

Club Ars 2010



Fermeture de l'accueil
du Club Ars jusqu'au 13 septembre.

Notre brochure jaune

(avec les horaires et les prix) a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du Chesnay et de Rocquencourt en juin.

■ **La bibliothèque** sera ouverte tout l'été : horaires sur répondeur. A partir du mois de juillet, le prêt de livres sera gratuit pour tous les adhérents du Club. Les dernières nouveautés seront à votre disposition. Un **café littéraire** fonctionnera **certaines jeudis à 14h30 dès novembre**. Vous pourrez y débattre de livres nouveaux ou anciens.

■ **Le bridge** en parties libres reprendra le **13 septembre**.

■ **Le scrabble** aura lieu certains **vendredis de l'été de 14 à 18h** : renseignez-vous sur notre répondeur.

Vous trouverez dans la brochure tous les détails et programmes des activités pour l'année 2010-2011 : langues (anglais adultes et jeunes à partir de la maternelle), espagnol, français pour les étrangers, piano (enfants et adultes), histoire de l'art, conférences, informatique (traitement de texte Word et Excel, Access, internet, photos numériques, Power Point), art floral, réfection de sièges, aquarelle, dessin-peinture (adultes et jeunes), œnologie (cours ou dîners), bridge (cours, parties libres et tournois du soir), scrabble, animations pour les jeunes de 7 à 11 ans pendant les petites vacances scolaires.

Théâtre à Paris une fois par mois, en autocar. Nous organisons des visites commentées de musées et d'expositions temporaires ainsi que des dîners à thèmes : conférences d'histoire de l'art, découvertes des vins etc...

Nos ateliers spécifiques

■ **Atelier préparatoire aux écoles d'Arts Plastiques** : il est destiné aux jeunes à partir de 17 ans qui désirent se préparer à une carrière artistique. L'élève est accompagné dans son développement de recherches par l'acquisition de techniques en dessin-peinture, de connaissances en histoire de l'Art, de confrontation avec des œuvres d'artistes. Le professeur les accompagne pour 5 visites de musées, galeries...

■ **Atelier d'écriture** : Découvrir le plaisir des mots, libérer l'imaginaire, explorer, échanger, jouer avec son propre langage, exprimer son regard sur le monde par l'écriture de textes.

■ **Atelier Lecture parlée** : Apprendre à lire un texte devant un public, accrocher l'attention et savoir le mettre en valeur.

■ **Atelier Mémoire** animé par une psychologue spécialisée qui vous apprendra de façon vivante comment faire travailler votre mémoire.

■ **Fête des Chênes Verts** : **11 et 12 septembre. Inscriptions sur notre Stand et au Club Ars** à partir du 13 septembre (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h). Reprise des cours et activités **à partir du lundi 20 septembre**.

■ **Jeudi 30 septembre à 18h30** : Conférence, cocktail et signature par Jean-Louis BERTHET, Conseiller Général du Chesnay-Rocquencourt qui présentera son dernier livre : « Un curé de campagne au pays du Cognac » Il exposera comment il a été conduit à reconstituer la vie de celui qui resta sans discontinuer le curé de son village entre 1945 et 2005 au milieu des transformations de la société et de l'église, illustrant si bien ainsi l'esprit de la Charente et des charentais.

■ **Dîner-conférence, 13 octobre à 20h** : les Impressionnistes italiens - les Macchiaioli (préparation à la visite du 17 novembre au Petit Palais).

■ **Dîner d'œnologie, 21 octobre à 20h30** : Vins de Bourgogne.

■ **Café littéraire, 4 novembre à 14h30** : secrets de famille.

■ **Expositions, 5 au 17 octobre** : Daniel COLIN aquarelles.



13 septembre au 3 octobre : la Pinacothèque des jeunes du Club Ars ouvre une exposition riche de 125 peintures, pastels, dessins et 30 maquettes qui vous étonneront et vous enchanteront.



9 au 21 novembre : Claire DANSART, pastels gras.



23 novembre au 3 décembre : M.F.DEBROIS, N.ALEXANDRE et G.WALRAVE : aquarelles et acryliques.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances et serons heureux d'accueillir nouveaux et anciens et de vous donner notre programme complet.

Françoise Leridon
Consultez notre site : www.clubars.com
Club Ars: Résidence Auteuil-Trocadéro, Le Chesnay



VENDRE, ACHETER, LOUER,
faire GERER votre bien

TRANSACTION
LOCATION
GESTION
SYNDIC

Venez-nous rendre visite ou contactez-nous :



AGENCE DE PARLY 2 "SIEGE"

2, avenue Charles de GAULLE 78150 - LE CHESNAY
Tél : 01 39 54 43 46 - Fax : 01 39 55 54 94
E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER a vu naître les résidences de Parly 2, les a vu grandir, et tout au long de leur histoire a été présent, avec ses deux équipes commerciales : l'une à l'agence du "Siège", l'autre à l'agence du "Centre Commercial" de Parly 2.

Deux équipes de douze négociateurs à votre écoute, constamment informés des nouvelles lois et réglementations en vigueur, et toujours disponibles pour trouver l'appartement que vous désirez ou vendre votre bien dans les meilleurs délais.



AGENCE DE PARLY 2 "CENTRE COMMERCIAL"

Centre Commercial Parly 2 78150 - LE CHESNAY
Tél : 01 39 55 48 00 - Fax : 01 39 55 54 94
E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER

c'est aussi, sur place pour les investisseurs, un Service Gestion-Location et un Service Location tous deux performants et qui vous déchargent de tous soucis.

CPH IMMOBILIER est incontournable à Parly 2.

Réseau CPH IMMOBILIER

45 AGENCES ET SERVICES LOCATION SUR PARIS ET LA REGION PARISIENNE

www.cph.fr